

L'ENQUÊTE ANNUELLE D'INSERTION PROFESSIONNELLE

par Brian Steptoe

Dans son rapport sur les services d'orientation professionnelle universitaires (ou bureaux des carrières comme on les appelait alors), Lord Heyworth écrivait en 1984 : « Il fut un temps, il y a environ 60 ou 70 ans, où la plupart des diplômés universitaires qui, à l'époque, sortaient presque tous d'Oxford ou de Cambridge, devenaient pasteurs, professeurs ou fonctionnaires. Certains faisaient de la politique ; d'autres du droit ou de la médecine ; d'autres encore rien du tout. Quant à la question de l'avenir des femmes diplômées, elle avait à peine été abordée ». Ainsi, le caractère « élitiste » de l'emploi des diplômés universitaires était bien établi au sein d'une société qui exigeait peu de changement, et où l'on se souciait peu de l'avenir des diplômés une fois leurs études terminées.

A partir du début du siècle, cette situation se modifia progressivement, surtout entre les deux-guerres, avec l'apparition de la « société des cadres » et la prise de conscience que les diplômés universitaires pouvaient être utiles dans les affaires — non seulement les diplômés des disciplines scientifiques et techniques mais aussi ceux des disciplines littéraires —. En outre, se formait un flux toujours plus important de diplômés sortant des nouvelles universités, ainsi le nombre d'étudiants en cours d'études augmenta de 23 000 en 1900 à plus de 120 000 en 1962. Suite à l'augmentation du nombre d'universités pendant les années soixante (qui passèrent de 19 à 44) et à la création de trente instituts polytechniques, ainsi qu'aux effets du « baby boom » d'après-guerre qui se firent sentir au cours de la même décennie, environ 580 000 étudiants sont actuellement inscrits à temps plein dans l'enseignement supérieur (cf. encadré p. 46).

LE CONTEXTE HISTORIQUE DE L'ENQUÊTE D'INSERTION PROFESSIONNELLE (OU *FIRST DESTINATION SURVEY*) (1)

En Angleterre, l'enseignement supérieur est traditionnellement considéré comme bon en soi et jusqu'à récemment on s'est peu soucié d'établir un rapport entre les sorties des diplômés et leur bonne utilisation dans la vie économique du pays. Cependant, depuis quelques

années, les services d'orientation professionnelle (2) des universités s'intéressent de près au devenir des étudiants après leurs études. Traditionnellement, la plupart des services doivent fournir un rapport annuel d'activité qui comprend, bien entendu, des informations relatives au nombre d'étudiants inscrits chez eux, et à leur insertion professionnelle. En 1955, lors d'un congrès à Glasgow des services d'orientation professionnelle, il apparut que la plupart des conseillers d'orientation recueillaient des informations assez complètes sur leurs étudiants. A l'époque, ces informations avaient deux objectifs : compléter les rapports annuels et surtout fournir aux conseillers en orientation des données utiles pour leurs discussions avec les étudiants concernant les débouchés qui leur étaient offerts sur le marché du travail ou leurs poursuites d'études supérieures. Les conseillers en orientation doivent depuis toujours faire face au même problème : convaincre les étudiants qu'une gamme très large de débouchés professionnels leur est ouverte et, pour ce faire, la meilleure façon est certainement de leur donner des informations sur l'insertion professionnelle des étudiants qui les ont précédés.

Suite à ce congrès, les conseillers en orientation décidèrent d'établir un Comité de Statistique pour convenir d'un système commun de classement, et pour produire des tableaux nationaux de ce qu'on appelle maintenant « enquête d'insertion professionnelle » (ou *First destination survey*). Le Comité travailla si bien qu'en 1963 le *University Grants Committee* (3), organisme gouvernemental responsable de l'administration financière des universités, prit en charge la publication annuelle de ces données. Le premier volume de la série concernait les étudiants diplômés en lettres et en sciences sociales, en sciences pures et appliquées (y compris l'agriculture et la sylviculture, mais à l'exclusion de la médecine, de l'odontologie et des sciences vétérinaires). Il fut établi avec les informations disponibles jusqu'au 31 décembre 1962 - c'est-à-dire les étudiants ayant obtenu leur diplôme (*first degree*) (4) au cours de l'année scolaire 1961-1962 -. L'enquête comporta deux grands tableaux. Le premier indiquait les effectifs totaux d'étudiants

(1) NDT : Cf. article de F. Pottier sur l'organisation des études universitaires britanniques, en particulier, p. 45.

(2) NDT : Cf. encart dans l'article de F. Pottier, p. 49.

(3) NDT : *University Grants Committee* : voir son rôle dans l'article de F. Pottier p. 47.

(4) NDT : Les diplômes de premier grade (*first degree*) sont du niveau licence en France ; les diplômes les plus répandus sont les *bachelors of sciences, art, law...*

diplômés (*first degree*), de ceux poursuivant leurs études universitaires ou leur formation, le nombre d'étudiants étrangers rentrant chez eux, et le nombre d'étudiants à la recherche d'un emploi (3 % seulement à cette époque heureuse !). Le deuxième tableau donnait les principaux secteurs choisis par ceux qui trouvèrent tout de suite un emploi : fonction publique, forces armées, Église, enseignement, industries pétrolières, chimiques et autres industries, industries manufacturières, construction, commerce, édition, etc. L'année suivante, des tableaux analogues furent préparés pour ceux qui avaient obtenu des diplômes supérieurs au premier grade, en 1971 les tableaux comportèrent pour la première fois des informations relatives aux diplômés en médecine, en odontologie et en sciences vétérinaires, et, en 1975, la base de données fut élargie pour prendre en compte des informations non seulement sur le secteur d'emploi, mais aussi sur le type de travail (ou fonction). Un autre changement important intervint en 1971 avec l'informatisation des données nationales pour faire entrer dans la base de données la population étudiante (5). Ainsi, grâce aux efforts des conseillers en orientation avant 1955, se développa l'actuelle enquête annuelle très complète sur les diplômés de l'enseignement universitaire. Depuis dix ans, les instituts polytechniques et les institutions d'enseignement supérieur préparant au premier grade (tous leurs cours ne préparent pas à ce niveau) ont élaboré, de façon analogue, leur propre système d'enquête, fondé sur celui des universités. Leurs représentants sont membres du Comité Statistique qui continue à superviser cet exercice annuel de statistique.

LA MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE

Le Comité Statistique a établi une méthodologie qui est suivie par tous les établissements sans variations importantes. L'enquête concerne une cohorte entière de diplômés du premier grade, elle s'étend du 10 octobre au 30 septembre suivant l'obtention du diplôme, et les relances sont arrêtées au 31 décembre de la même année ; elle peut comporter des informations relatives à des propositions fermes faites à un diplômé pour des études ou une formation ultérieures, ou pour un emploi, si ces propositions doivent se réaliser avant le 30 mars suivant. Il est présumé que la plupart des diplômés ont l'intention d'obtenir un emploi une fois leurs études à plein temps terminées, et ce sont essentiellement ces informations qui sont visées par l'enquête, bien qu'il soit reconnu qu'à court terme des études ou une formation ultérieures puissent être une étape intermédiaire naturelle dans la réalisation de cet objectif.

On utilise un questionnaire normalisé, qui est cependant personnalisé par chaque service d'orientation professionnelle, et peut comporter des questions supplémentaires relatives aux besoins en information d'un service spécifique, par exemple, si le service en question a été utile et, dans ce cas, quelles prestations l'ont été le plus ; le moyen par lequel l'individu a obtenu son emploi ; son salaire de départ, et s'il a besoin ou non d'une aide supplémentaire du service d'orientation sous forme d'entretien avec un conseiller ou, tout simplement, en recevant un exemplaire de la liste hebdomadaire des offres d'emploi. Ce questionnaire est alors envoyé à tous les étudiants après l'obtention du diplôme – le plus souvent en juin ou en juillet – normalement sous forme de pli déjà affranchi, qui espère-t-on, incitera les individus à répondre. Dès retour du questionnaire au service d'orientation professionnelle, les principales informations sont codées et transmises pour enregistrement informatique. Cependant, dans le cas où un individu répond qu'il est encore à la recherche d'un emploi ou que son emploi actuel est temporaire et doit durer moins de trois mois, on lui envoie un deuxième questionnaire, le plus souvent en septembre. De même, on adresse un deuxième questionnaire à ceux qui n'ont pas répondu au premier. Ensuite, en novembre, les diplômés qui se trouvent encore dans l'une des trois catégories ci-dessus sont contactés de nouveau et, enfin, les services chercheront souvent de l'aide auprès des membres des départements universitaires, ou téléphoneront même aux parents des diplômés afin de compléter leur questionnaire autant que possible, avant clôture de l'enquête le 31 décembre.

Les informations sont alors regroupées par établissement puis envoyées au *Universities' Statistical Record* (6), responsable de la tenue de la base de données relatives aux enseignants et aux étudiants, et où sont établis les tableaux nationaux. Des tableaux récapitulatifs sont publiés en juin, accompagnés d'un commentaire écrit par le président du comité statistique publié dans un opuscule appelé couramment le « *grey book* », alors que des tableaux détaillés paraissent début septembre sous la forme d'une publication officielle du *University Grants Committee* sur les statistiques universitaires. En outre, des publications analogues sont préparées pour les instituts polytechniques et les autres instituts d'enseignement supérieur.

QU'INDIQUE VRAIMENT L'ENQUÊTE ?

D'une certaine façon, cette enquête peut paraître assez peu sophistiquée. Elle est effectuée par des organismes

(5) Cf. F. Pottier p. 48.

(6) NDT Cf. F. Pottier, p. 48.

isolés, bien qu'agissant selon des indications communes, mais n'est pas l'œuvre d'un seul organisme professionnel d'études ; les données sont habituellement codées par plusieurs personnes dans chaque organisme, d'où des différences possibles dans l'interprétation et le codage des informations ; les données publiées n'établissent pas de corrélation entre la mention obtenue au diplôme et le succès apparent dans la recherche d'un emploi immédiatement après l'obtention du diplôme (bien que ces informations soient disponibles et que des croisements puissent être faits) ; il n'y a pas de mesures précises du niveau de l'emploi obtenu, par exemple, concernant l'adéquation du travail aux aptitudes et au niveau de formation d'un diplômé universitaire. Par contre, cette enquête montre bien, d'année en année, la demande relative des diplômés de différentes disciplines universitaires. De plus, elle fournit très rapidement ces informations (neuf mois seulement après la fin de l'année scolaire concernée). Le taux de réponses à une enquête de ce genre est élevé (de 85 à 90 %) ; toute variation dans la façon dont l'enquête est menée tend à constituer une erreur qui reste constante chaque année et n'invalide donc pas le résultat global. Étant donné les ressources relativement limitées affectées à cette enquête, les résultats sont vraiment très complets et fournissent plus d'informations qu'on ne peut en trouver ailleurs concernant les nouveaux arrivés sur le marché du travail. Néanmoins, les conseillers en orientation s'aperçoivent que la plus grande faiblesse d'une enquête de ce type est son caractère « instantané ». Elle ne suit pas une cohorte spécifique, et, surtout dans les conditions économiques actuelles, ne peut indiquer de façon précise le degré de substitution qui se produit – c'est-à-dire comment les diplômés universitaires se font embaucher sur des postes occupés auparavant par des jeunes issus des études secondaires – ni le temps que beaucoup de diplômés sans emploi mettent à trouver du travail après la courte période couverte par l'enquête. Le besoin d'enquêtes longitudinales est maintenant largement reconnu, mais les difficultés et les frais qu'elles impliquent sont considérables. Les enquêtes actuelles étaient suffisantes à une époque où le niveau de chômage des diplômés universitaires était bas, et où le gouvernement n'était pas excessivement préoccupé par l'ampleur des dépenses affectées au système éducatif. Actuellement, dans l'attribution de ses ressources, le gouvernement cherche un « *indicateur de performance* », une sorte de preuve du bon usage de l'argent dépensé par les institutions, et il est donc vraisemblable qu'il faudra trouver des mesures plus efficaces.

On a recommandé d'ajouter à la déclaration nationale des impôts sur le revenu des questions permettant l'identification des diplômés universitaires ou de tous ceux possédant une qualification professionnelle afin de connaître leur répartition dans tous les secteurs de l'économie. Il serait alors possible d'estimer leur degré de réussite au regard d'autres groupes selon des critères de salaire. Actuellement, la loi interdit l'utilisation des don-

nées d'origine fiscale pour obtenir de telles informations mais comme le gouvernement a de plus en plus besoin de ce type de données, il faudra trouver un moyen de les fournir.

LES DIPLÔMÉS UNIVERSITAIRES ET LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Dans la publication de la première enquête en 1963, le nombre total de diplômés universitaires de premier degré (*first degree*) était d'environ 22 000, les instituts polytechniques n'existant pas encore à l'époque ; en 1983 le chiffre atteignait 97 397, dont 74 052 diplômés universitaires et 23 345 diplômés des polytechniques (7). Suite au « boom » économique des années cinquante au Royaume-Uni, une main-d'œuvre hautement qualifiée faisait défaut, et les dépenses publiques étaient élevées. L'économie pouvait donc absorber aisément les diplômés quittant les nouveaux établissements, et le terme « chômage des diplômés » était tout juste inventé. La récession économique des dernières années, ainsi que l'automatisation accrue et les demandes d'emploi d'un nombre toujours croissant de jeunes arrivant sur le marché du travail ont beaucoup changé la situation. Le graphique 1 montre l'augmentation régulière du nombre de diplômés universitaires depuis vingt-deux ans, ainsi que l'évolution de la part des chômeurs (8) parmi les diplômés pendant la même période (les diplômés de médecine, odontologie et sciences vétérinaires sont exclus) (9).

L'augmentation du nombre de diplômés est spectaculaire mais il est regrettable pour l'économie qu'elle n'affecte pas plus les disciplines de sciences appliquées, là où le besoin se fait le plus sentir.

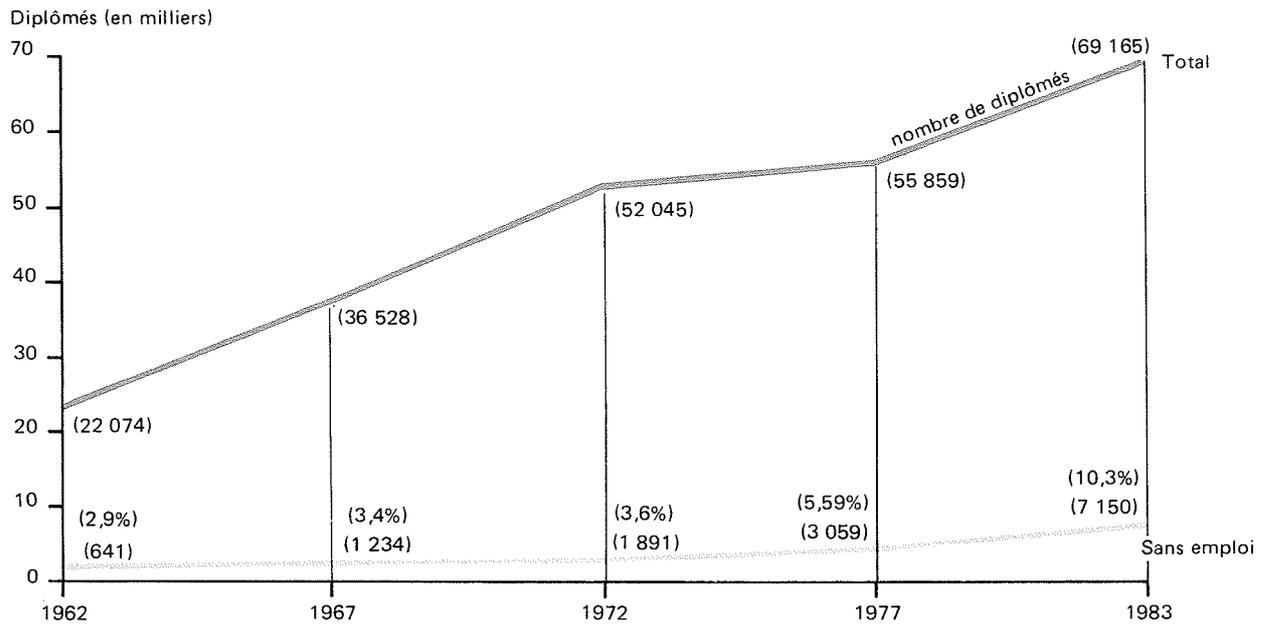
En effet, le Gouvernement actuel pense que la mauvaise performance de l'économie britannique depuis 1945 pourrait être en partie attribuée au fait que nous avons moins de scientifiques, d'ingénieurs et de techniciens qualifiés que dans les pays qui nous sont concurrents. On peut être surpris de constater que le pays, qui a été à l'origine de la révolution industrielle voici près de deux cents ans, a si peu de considération pour ses scientifiques dans le domaine des sciences appliquées. Les raisons de

(7) NDT - Ne sont pas compris dans ces chiffres environ 6 000 diplômés (*Higher national diploma*) délivrés par les *polytechnics*, et 10 000 diplômes délivrés par les autres institutions d'enseignement supérieur qui sont de niveau équivalent au premier degré (licence).

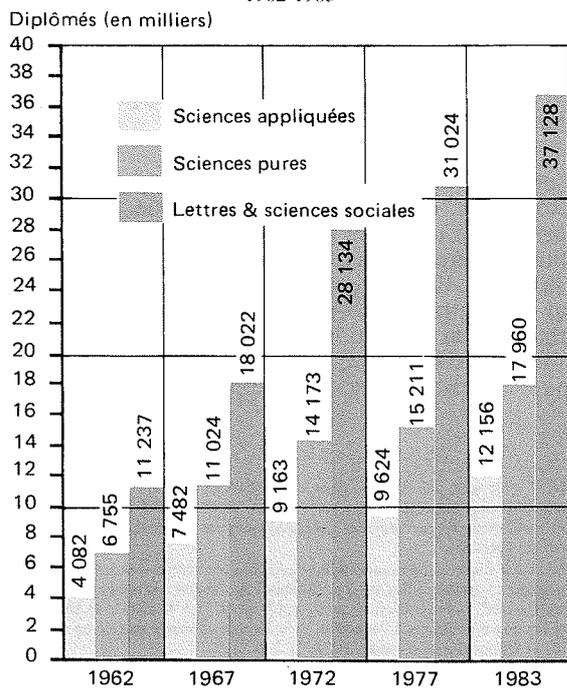
(8) NDT - Il s'agit ici du nombre d'étudiants qui ont répondu être sans emploi lors de l'enquête rapporté au flux total de diplômés (y compris les non-répondants à l'enquête). En 1983, la proportion de non-emploi est de 11,6 % au lieu de 10,3 % si l'on exclut les non-répondants à l'enquête, et le taux de chômage calculé en excluant les inactifs et les poursuites d'études est de 15,2 %.

(9) NDT - On trouvera p. 60 un tableau détaillé donnant le nombre de diplômés de premier degré des universités, par discipline, de 1971 à 1983.

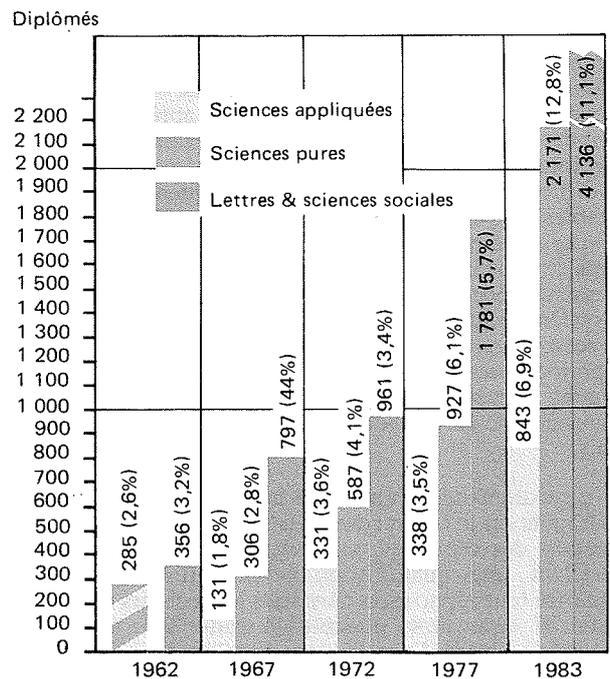
Graphique 1
 NOMBRE DE DIPLÔMÉS (FIRST DEGREE) SAUF MÉDECINE, ODONTOLOGIE, SCIENCES VÉTÉRINAIRES,
 DES UNIVERSITÉS BRITANNIQUES ET PROPORTIONS DE CHÔMAGE - 1962-1983



Graphique 2
 ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DIPLÔMÉS
 SELON LA DISCIPLINE
 1962-1983



Graphique 3
 PROPORTION DE CHÔMAGE DES DIPLÔMÉS
 SELON LA DISCIPLINE
 1962-1983



ce mépris sont nombreuses et faciles à expliquer. Premièrement, le système scolaire britannique exige une spécialisation dès l'âge de 14 ans, pendant les deux années menant au niveau « ordinaire » du Certificat général d'éducation (*GCE « O » Level*) (10), et les choix sont, naturellement, très influencés par les relations des enfants avec leurs professeurs. Les diplômés en lettres et en sciences pures ont, en général, plus de mal que les diplômés en sciences appliquées ou les ingénieurs à trouver un emploi à leur goût dans lequel ils peuvent utiliser leurs compétences. Les professeurs de lettres et de sciences pures sont donc souvent plus qualifiés que ceux des autres disciplines. Deuxièmement, on n'oblige plus les candidats au GCE ou au Certificat d'éducation secondaire, au niveau « O », à présenter une gamme équilibrée de matières aussi les élèves ne se sentent-ils pas obligés d'étudier des matières décisives pour l'avenir mais qu'ils jugent rebutantes. Le manque de bons professeurs dans ces matières ne facilite pas l'introduction de méthodes d'enseignement plus originales, et les enfants ont donc tendance à choisir des matières qui leur semblent plus faciles. Troisièmement, le Royaume-Uni n'a pas une tradition d'estime particulière pour ses ingénieurs aussi l'étude des disciplines appliquées n'a pas le même standing social que dans beaucoup d'autres pays. Même le célèbre rapport du Comité Finiston sur les techniques de l'ingénieur, en 1979, a peu sensibilisé les britanniques sur l'importance de « la dimension technologique » dans leur vie. Quatrièmement, les scientifiques en sciences appliquées ainsi que les ingénieurs sont moins bien rémunérés que les comptables, les banquiers et que la plupart des cadres travaillant dans les finances. Les élèves ne sont donc pas très motivés lorsque, au niveau du secondaire, ils doivent prendre des décisions quasiment irrévocables sur les matières qu'ils étudieront s'ils poursuivent leurs études au-delà de l'âge de 16 ou de 18 ans.

(10) NDT - Le *General Certificate of Education (GCE)* est un examen passé par les élèves vers l'âge de 16 ans au niveau « O » (*Ordinary level*) et complété deux ans plus tard au niveau « A » (*Advanced level*). Le titre complet sanctionne treize années d'études dans l'enseignement primaire et secondaire.

L'augmentation rapide du nombre de femmes diplômées pendant cette période représente un autre facteur supplémentaire. En 1962, seulement 24 % des diplômés étaient des femmes, en 1983 elles représentaient 41 % du total. Cependant, seulement environ 5 % des femmes poursuivent des études de sciences appliquées, les autres préférant les lettres et les sciences sociales ou les sciences pures. Là encore, l'introduction de l'enseignement « polyvalent » depuis 1945 n'a pas réussi à entraîner les femmes vers les disciplines de sciences appliquées, au contraire, au sein des instituts polytechniques ou autres collèges d'enseignement supérieur, les rôles sexuels traditionnels continuent à stéréotyper les matières étudiées par les femmes, et souvent plus que dans les universités.

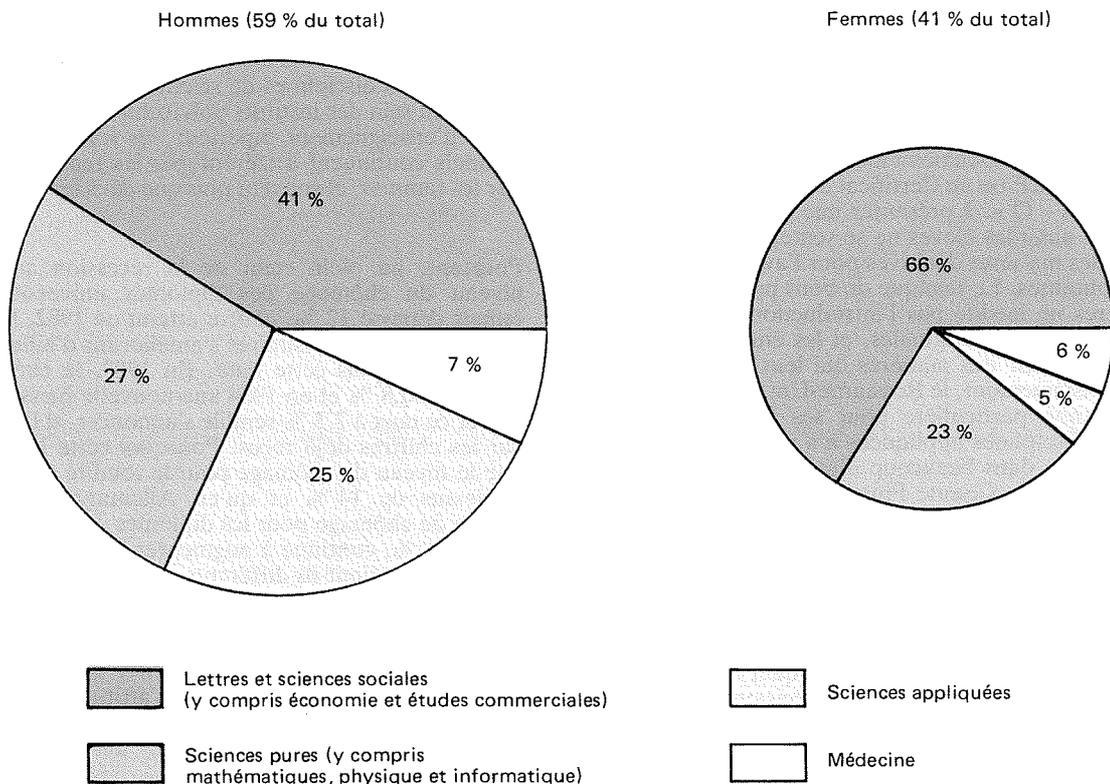
Pourtant, au plein cœur de la récession actuelle, le niveau du chômage des diplômés universitaires n'a jamais dépassé 12 %, chiffre atteint en 1982, le marché des diplômés universitaires s'améliorant d'ailleurs régulièrement depuis cette date. En 1983, le chômage est tombé à 10,8 % et en 1984 une nouvelle baisse pouvant porter ce taux à 7,5 % semble s'annoncer, si l'on en juge par les chiffres déjà reçus. Pourquoi cette baisse, alors que le niveau de chômage pour la totalité du pays reste au-dessus de 14 % et qu'en Allemagne Fédérale le niveau de chômage pour les diplômés universitaires, qui est de 15 %, continue à augmenter ? Les diplômés britanniques seraient-ils différents ?

Il est difficile de donner des réponses définitives à ces deux questions, mais je crois qu'il y a essentiellement deux raisons : la première étant l'attitude des diplômés envers les employeurs, et la seconde l'attitude des employeurs vis-à-vis des diplômés universitaires. Étudions ces deux cas.

En 1983, 74 052 diplômés du premier grade ont quitté l'université, ils se répartissaient de la façon suivante :

| | Lettres Langues Histoire Philosophie Arts Sciences de l'éducation | Sciences sociales Droit Économie Gestion Sociologie Psychologie Géographie | Sciences pures Pharmacie Biologie Physiologie Chimie Physique Mathématiques Géologie | Sciences appliquées Sciences de l'ingénieur Agriculture Architecture | Médecine Odontologie Sciences vétérinaires |
|--------|---|---|--|---|---|
| Hommes | 6 615 | 11 232 | 12 029 | 11 067 | 3 033 |
| Femmes | 11 412 | 8 563 | 6 785 | 1 462 | 1 854 |
| Total | 18 027 | 19 795 | 18 814 | 12 529 | 4 887 |

RÉPARTITION DES DIPLÔMÉS
DANS LES PRINCIPALES DISCIPLINES UNIVERSITAIRES EN 1983



Si les chiffres ont assez peu d'intérêt en eux-mêmes, le rapport entre les différentes catégories est plus intéressant. Seulement 16,9 % des disciplines étudiées appartiennent aux sciences appliquées alors que ce sont celles qui intéressent le plus les employeurs (nous ne tenons pas compte de la médecine, de l'odontologie ni des sciences vétérinaires puisque les débouchés pour les diplômés de ces disciplines sont à peu près équivalents aux effectifs d'étudiants). Dans le groupe des sciences pures et dans celui des sciences sociales se trouvent les mathématiciens, les informaticiens, les avocats, les économistes et les comptables, qui trouveront un emploi en rapport direct avec leur formation.

Néanmoins, il nous reste tous les diplômés en lettres, qui représentent 24,3 % du total, ainsi que beaucoup de

diplômés en sciences de la nature et de la vie, de sociologues, de géographes et de psychologues, pour lesquels il n'existe pas de débouché professionnel direct et sur lesquels se répercute une politique délibérée du gouvernement de réduction des débouchés qui existaient il y a dix ans dans le vaste secteur public britannique. Les diplômés de ces derniers groupes sont de plus en plus dans la même situation que les littéraires qui ne trouvent pas de débouché professionnel correspondant à leurs compétences. Tous ces aspects constituent à la fois la faiblesse et la force du système britannique : la faiblesse, parce que les diplômés de disciplines ayant apparemment des débouchés professionnels ont du mal à se laisser convaincre qu'aucun emploi n'existe en rapport direct avec leurs études ; et la force, car lorsqu'ils prennent conscience de la situation, ils peuvent suivre l'exemple

des littéraires qui, pour la majorité, sont conscients depuis toujours qu'ils devront sans doute prendre un emploi sans lien direct avec leurs études. Les zoologistes ou les botanistes, par exemple, ne se voient pas offrir davantage d'emplois que les diplômés en allemand ou en français, aussi est-il important qu'ils se considèrent simplement comme des diplômés possédant certaines compétences analytiques et intellectuelles, et non comme des diplômés dont l'emploi est limité à leur domaine d'études. Bien que les changements récents de l'économie, accompagnés d'une demande inchangée ou décroissante de diplômés universitaires, aient été exacerbés par la politique gouvernementale, l'augmentation du nombre de diplômés dans certaines disciplines a rendu les choses plus difficiles. Ainsi le nombre de biologistes sortis des universités en 1972 était de 720, alors qu'en 1983 il est de 1 824 ; le nombre de biochimistes quant à lui passait de 657 à 1 048. Des augmentations de cet ordre ne sont pas facilement absorbables par un pays de la taille de notre.

Les comportements des employeurs

Le deuxième facteur, c'est-à-dire l'attitude souple des employeurs, a été inévitablement très important pour atténuer les pires effets de la récession sur les diplômés universitaires. A la différence de leurs homologues d'Allemagne Fédérale, par exemple, les employeurs britanniques se sont habitués à recruter et à former des diplômés ayant fait des études sans rapport avec leur emploi (11). Ainsi, au Royaume-Uni, environ 40 % des offres d'emploi pour les diplômés universitaires ne spécifient pas la discipline d'études. Pour la plupart des emplois, on demande une certaine aptitude pour les mathématiques et un certain degré de familiarité avec l'informatique, mais la majorité des étudiants possèdent déjà ces compétences (on dit que le nombre d'ordinateurs personnels par habitant est plus élevé au Royaume-Uni qu'ailleurs et beaucoup de programmes de formation comprennent maintenant l'utilisation des ordinateurs et des techniques informatiques) ou bien les étudiants apprennent ces techniques pendant leurs études universitaires. De plus, dans certains secteurs, il existe maintenant des professions dont l'accès est exclusivement ou en grande partie réservé aux diplômés universitaires. L'accès aux professions juridiques comme avocat ou comme notaire est maintenant limité aux seuls diplômés de l'enseignement supérieur, alors que la profession comptable qui, en 1970, comptait 15 % de diplômés pour 85 % de non-diplômés a embauché, en 1984, 90 % de diplômés

contre 10 % de non-diplômés, et le pourcentage de diplômés continue à croître. Au Royaume-Uni, 10 % de ceux qui occupent directement un emploi à la sortie de l'université sont embauchés dans la profession comptable, couramment considérée comme une formation supérieure, bien rémunérée et dotée d'un fort statut social. On estime que si cette profession continue d'évoluer au même rythme, d'ici l'an 2010 tout homme, femme et enfant britannique sera soit titulaire d'un diplôme comptable, soit dans une formation lui permettant de devenir un professionnel de la comptabilité.

Des changements importants se sont également produits dans le secteur de la vente et du commerce, le nombre de diplômés universitaires embauchés augmentant régulièrement. Les banques, les assurances, les sociétés immobilières, les autres professions financières, la vente (du grand magasin Harrods aux chaînes de Fast Food actuellement en pleine expansion) ont accru de façon spectaculaire leurs recrutements annuels de diplômés.

Il y a également tout le secteur de l'informatique (matériels et logiciels) où la demande de diplômés universitaires semble inépuisable, de même que nos réserves de gaz naturel et de pétrole récemment découvertes en Mer du Nord qui ont provoqué des besoins accrus de diplômés dans les domaines de la prospection, de l'exploitation, de la maintenance et du marketing.

Evidemment, beaucoup d'employeurs cherchent des diplômés en sciences appliquées, ou en génie civil, mécanique et surtout électrique ou électronique. Dans plusieurs cas, la demande n'est pas satisfaite par les diplômés de nos universités et établissements d'enseignement supérieur, d'où un effet indirect poussant les employeurs à recourir à la substitution en embauchant des mathématiciens, des physiciens ou des diplômés en ingénierie générale. Dans d'autres cas, bien qu'exprimant une petite préférence pour les diplômés en économie ou en études commerciales, les employeurs acceptent d'embaucher des diplômés de n'importe quelle discipline, à condition de pouvoir identifier les compétences dont ils ont besoin. Le meilleur exemple de cette politique se trouve dans la profession comptable, qui recrute de façon équilibrée des diplômés universitaires, dont un tiers en comptabilité et en finances, un tiers en mathématiques, en économie ou en études commerciales, et un tiers venant d'autres disciplines, allant de l'archéologie à la zoologie, afin d'obtenir ainsi un meilleur équilibre de compétences et de personnalités au sein de l'entreprise.

Cette attitude se retrouve dans les recrutements des grandes compagnies informatiques. Certaines peuvent avoir une préférence pour les diplômés en informatique, mais la plupart se contentent de diplômés dans toute autre discipline. Pratiquement toutes les compagnies informatiques obligent les candidats à passer un test d'aptitude en informatique avant de leur faire une proposition d'emploi, alors qu'il est intéressant de constater

(11) NDT : Rappelons que le mode de recrutement des entreprises varie fortement entre la Grande-Bretagne et la France. Pour la première, le recrutement s'effectue dès le premier grade (trois années d'enseignement supérieur) sur la base d'une formation générale, souvent complétée par une formation professionnelle en entreprise sous contrôle d'institution professionnelle. En France, le recrutement s'effectue au niveau baccalauréat, plus cinq ans d'études.

que les départements universitaires n'en exigent pas autant avant d'accepter un étudiant en informatique. En général, ceux qui ont fait des études où les compétences analytiques sont importantes – telles que histoire, lettres anglaises ou lettres classiques – réussissent bien ces tests et n'ont pas de mal à trouver un emploi. Ainsi une grande compagnie d'électronique spécialisée en armes sous-marines a mis sur pied, en 1982, une politique d'embauche de diplômés en lettres en vue de leur formation comme programmeurs en informatique, et actuellement elle embauche annuellement entre 50 et 60 diplômés en lettres.

En Europe continentale, en Allemagne, au Danemark, en Italie et en Belgique entre autres, les employeurs sont peut-être moins habitués à adopter une politique aussi souple, et souhaitent embaucher des diplômés universitaires déjà plus ou moins formés, mais les étudiants dans ces pays terminent leurs études beaucoup plus tard qu'au Royaume-Uni.

Le Service d'orientation professionnelle

Afin de combattre l'accroissement du chômage des diplômés universitaires à la fin des années soixante-dix, l'Association des Services d'Orientation professionnelle (*Association of Graduate Careers Advisory Services* (AGCAS)), qui représente presque toutes les universités et instituts polytechniques, a lancé une campagne résolue vers des employeurs qui, jusqu'alors, ne pensaient pas recruter et employer de diplômés universitaires. Cette campagne a ouvert plusieurs voies et ces employeurs représentent un secteur en pleine expansion pour le marché de l'emploi des diplômés. Simultanément, les services d'orientation ont beaucoup encouragé les employeurs à adopter une approche plus large à l'égard des diplômés universitaires et de leurs compétences. De cette façon, le marché de l'emploi des diplômés est resté relativement soutenu en dépit de la récession actuelle.

Les tendances générales des recrutements des diplômés

Même si les paragraphes précédents semblent faire peu de cas des problèmes de chômage, il est évident que les diplômés de certaines disciplines trouvent plus facilement un emploi que d'autres. Les disciplines les plus recherchées sont : le génie électrique et électronique, la technique de la production et, à un moindre degré, le génie civil et la mécanique, les mathématiques appliquées, la physique, l'économie, la comptabilité et les finances, le droit et l'informatique.

Quant aux autres, de bons débouchés existent pour les diplômés qui sont prêts à prendre en considération toute la gamme des possibilités d'emploi, et qui acceptent d'aller chercher le travail là où il se trouve, sans se limiter à

une région particulière. Pour ceux qui sont prêts à adopter cette optique large, les perspectives d'avenir ne sont pas trop mauvaises. Dans un récent communiqué de presse, l'AGCAS a déclaré que « *les perspectives d'emploi pour les diplômés universitaires en 1985 sont bonnes, les meilleures depuis quatre ans. En 1984, le marché était meilleur qu'en 1983, et en 1984 la demande de diplômés universitaires est significativement plus élevée qu'en 1983. De plus, pour la première fois depuis vingt ans, il n'y aura qu'une faible augmentation du nombre de diplômés. Aussi, le nombre de diplômés universitaires encore à la recherche d'un emploi à la fin de 1984 sera vraisemblablement moins élevé qu'en 1983, ce qui contribue à l'amélioration des perspectives, et la demande actuelle de diplômés universitaires immédiatement disponibles (c'est-à-dire les postes non pourvus), à la différence de la nouvelle « cuvée » 1985 de postes, est environ 70 % plus élevée qu'à la même époque l'année dernière.* ».

Le déclasserment des diplômés universitaires

Cependant, même des déclarations aussi encourageantes cachent une nouvelle évolution – que nous considérons importante – de l'emploi des diplômés universitaires. Le changement d'optique des employeurs en ce qui concerne le recrutement de diplômés universitaires, par opposition aux non-diplômés, s'est fait en grande partie au détriment non seulement des jeunes terminant leurs études secondaires à 18 ans, mais aussi de ceux quittant l'école à 16 ans. Ce déclasserment sur le marché du travail ne fait que changer la répartition du chômage entre instruits et moins instruits. Le nombre de vrais nouveaux emplois, pour les diplômés universitaires, déjà créés ou en voie de création, est petit. Des changements dans la complexité de certaines professions, par exemple pour les comptables confirmés, sont à l'origine d'un recrutement plus grand de diplômés universitaires qui trouvent ainsi des emplois correspondant mieux à leur formation. Toutefois il reste encore un nombre « inquietant » de diplômés universitaires qui, à la fin de leurs études, ne trouvent pas d'emploi stimulant et satisfaisant qui leur permettrait de participer au mieux de leur capacité à l'économie nationale. Dans certains cas, il peut s'agir simplement d'un système de fil d'attente, obligeant ceux qui ne trouvent pas facilement un travail correspondant à leurs aspirations à accepter un emploi à un niveau inférieur, pour utiliser ensuite leur expérience, la discipline du travail et la formation ainsi obtenue comme une « plateforme de lancement » qui leur permettra d'occuper un emploi plus satisfaisant six mois ou un an après la fin de leurs études.

Les critères de sélection

Dans le marché actuel du travail au Royaume-Uni, bien que certaines disciplines universitaires aient une plus

grande valeur marchande que d'autres, un diplôme apparaît souvent simplement comme un titre traduisant un certain niveau de supériorité intellectuelle. Pour les besoins de la sélection dans un marché saturé, un diplôme avec une mention élevée (12) a souvent plus d'attrait pour l'employeur qu'un diplôme avec une mention inférieure ou pas de mention, mais, en dehors de ces critères, on attache surtout de l'importance aux qualités personnelles et aux activités extérieures comme indicateurs de la performance future du candidat. Un poste de responsabilité à l'école et/ou à l'université, la participation aux activités sportives et sociales, la façon dont on a passé ses vacances, l'expérience du travail acquise pendant les vacances scolaires, ou d'autres compétences telles que la possession d'un permis de conduire ou la connaissance d'une langue étrangère sont des éléments d'une très grande importance pour ceux qui recrutent. Malgré tout, la rédaction de la lettre de candidature et le comportement lors de l'entretien sont encore plus importants. Encore maintenant, les étudiants ne vérifient pas leur orthographe, ou écrivent de façon illisible, ou bien leur lettre de candidature porte les traces de la bière buë la veille, ou du bâton de rouge à lèvres tombé sur la feuille de papier. L'étudiant qui ne sait pas s'exprimer, l'hyper-nerveux, le suffisant, le bavard, celui qui est incapable de participer à une discussion de groupe, celui qui parle pour parler, même s'il n'a rien de pertinent à dire, sont des étudiants pour lesquels les conseillers en orientation passent beaucoup de temps à essayer de corriger les défauts. La situation s'est nettement améliorée depuis cinq ans grâce aux efforts des services d'orientation pour aider les individus à se « vendre » convenablement. L'étudiant doit savoir se vendre à un employeur potentiel en lui donnant envie de l'embaucher. Comme nous le savons tous, on ne donne pas l'emploi à celui qui a la meilleure qualification, mais à celui qui sait le mieux se faire embaucher. Conséquence négative, certains employeurs se plaignent maintenant de la

difficulté de faire une sélection à partir des seules lettres de candidature, puisque les étudiants savent de mieux en mieux les remplir ! Ils cherchent plutôt quelque trait distinctif révélant que le candidat sort de l'ordinaire : un employeur raconte qu'il a reçu une fois une lettre de candidature où l'étudiant a inscrit « domptage de fauves » parmi ses activités de loisirs ! Interrogé par l'employeur, le candidat a dû admettre que ce n'était pas vrai, mais il a ajouté que cet employeur était le premier à lui poser des questions à ce sujet. Le candidat a obtenu un deuxième entretien, mais nous ne savons pas si on lui a proposé le poste !

Dernières remarques

Il paraît probable que les recrutements des diplômés de l'enseignement supérieur subiront les tendances actuelles, bien que dans notre pays les études supérieures universitaires jouissent encore d'un plus grand prestige social que les études faites dans les instituts polytechniques. Pour cette raison, le niveau de chômage dans les instituts polytechniques est généralement de 4 à 6 % plus élevé que celui des universités. Néanmoins, il est probable qu'un diplômé de n'importe quel établissement trouvera un emploi plus facilement qu'un jeune terminant ses études secondaires qui, d'une façon ou d'une autre, est en train de se faire écarter du marché. Le Gouvernement essaie de rajuster l'équilibre par différents programmes de formation, mais il ne serait pas exagéré de maintenir que, puisque les études supérieures en Grande-Bretagne ne durent que trois ans et non cinq ou six ans comme dans d'autres pays, le Gouvernement devrait modifier globalement sa politique de formation professionnelle post-scolaire ou post-universitaire/polytechnique pour mieux adapter le système aux besoins des employeurs. Une telle politique devrait évidemment, encore plus que par le passé, mettre en valeur l'enseignement scientifique et technique. Notre devise semble malheureusement encore être « Festina lente ».

(12) NDT : Les étudiants reçus au diplôme de premier grade (*first degree*) sont classés en trois catégories : *first class honours*, en général nécessaire pour poursuivre des études au-delà du niveau de la licence, *second class honours* (avec deux sous-catégories) décerné à la majorité des étudiants, et le *third class honours* (genre de mention passable) qui ne permet pas, en général, une poursuite d'études supérieures.

Brian STEPTOE,
 Directeur du Service d'Orientation
 Professionnelle
 de l'Université de Londres

DIPLÔMES DE PREMIER DEGRÉ* OBTENUS A L'UNIVERSITÉ
SELON LA DISCIPLINE (HOMMES ET FEMMES)
Royaume-Uni (Grande-Bretagne avant 1975-1976)

| Groupe de disciplines | 1970 1971 | 1971 1972 | 1972 1973 | 1973 1974 | 1974 1975 | 1975 1976 | 1976 1977 | 1977 1978 | 1978 1979 | 1979 1980 | 1980 1981 | 1981 1982 | 1982 1983 |
|---------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| 1** | 126 | 137 | 103 | 336 | 494 | 601 | 870 | 1 160 | 1 284 | 1 358 | 1 384 | 1 492 | 1 560 |
| 2 | 788 | 3 710 | 4 797 | 4 107 | 4 147 | 4 688 | 5 275 | 5 086 | 5 593 | 5 634 | 5 587 | 5 774 | 6 021 |
| 3 | 8 233 | 8 115 | 8 005 | 8 125 | 7 921 | 7 641 | 8 050 | 8 645 | 9 152 | 9 507 | 10 085 | 10 284 | 10 559 |
| 4 | 635 | 847 | 861 | 842 | 816 | 897 | 1 045 | 1 049 | 1 195 | 1 337 | 1 322 | 1 347 | 1 444 |
| 5 | 13 257 | 13 866 | 14 239 | 14 173 | 14 172 | 13 432 | 13 913 | 14 377 | 14 680 | 15 093 | 15 951 | 16 552 | 17 353 |
| 6 | 13 754 | 13 651 | 14 027 | 14 105 | 14 084 | 14 157 | 15 856 | 16 918 | 17 352 | 17 982 | 18 572 | 19 090 | 19 501 |
| 7 | 604 | 613 | 671 | 737 | 779 | 872 | 929 | 1 062 | 1 009 | 1 053 | 1 074 | 1 054 | 1 148 |
| 8 | 7 936 | 6 997 | 7 228 | 7 291 | 7 153 | 7 285 | 7 853 | 8 225 | 8 442 | 8 838 | 9 042 | 9 383 | 9 459 |
| 9 | 3 864 | 5 690 | 5 456 | 5 643 | 5 914 | 5 888 | 6 275 | 6 534 | 6 750 | 6 566 | 6 625 | 6 896 | 6 926 |
| Total | 49 197 | 53 626 | 54 387 | 55 359 | 55 475 | 57 246 | 60 066 | 63 056 | 65 457 | 67 368 | 69 642 | 71 872 | 74 050 |
| Total Royaume-Uni | 46 117 | 51 012 | 50 704 | 52 280 | 45 464 | 53 857 | 55 945 | 58 196 | 60 517 | 61 948 | 63 787 | 66 198 | 68 842 |
| Total Étudiants étrangers | 2 486 | 2 614 | 3 683 | 3 079 | 3 011 | 3 389 | 4 121 | 4 860 | 9 940 | 5 420 | 5 855 | 5 674 | 5 210 |

Source : Statistiques de l'enquête de premier emploi

* Le premier degré (first degree) correspond au niveau de la licence.

- ** 1. Enseignement,
2. Médecine, odontologie et santé,
3. Sciences de l'ingénieur et technologie,
4. Agriculture, sylviculture et sciences vétérinaires,
5. Sciences (mathématiques, physique, sciences de la vie, chimie),
6. Études sociales, administratives et commerciales (y compris sociologie et géographie),
7. Architecture et autres disciplines professionnelles,
8. Langues, littérature et disciplines associées,
9. Autres disciplines littéraires (histoire, philosophie, arts, musique).